

Communiqué de Presse

2 janvier 2006

N° 01 – 2007

(p.1/2)

Pour toute information complémentaire, appeler :

Godefroy de Colombe +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

Jim Root +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

Le regroupement des actions SCOR sera mis en place le 3 janvier 2007

Le regroupement des actions SCOR sera mis en place demain matin, 3 janvier 2007, à l'ouverture d'Euronext Paris.

Le regroupement des actions sera réalisé par l'échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle. A titre d'exemple, le cours de clôture du 2 janvier 2007, à EUR 2,27, correspondrait à un nouveau cours de EUR 22,7. Par conséquent, le nombre de titres SCOR en circulation passera de 1 184 051 080 (un milliard cent quatre vingt quatre millions cinquante et un mille quatre vingt) à 118 405 108 (cent dix huit millions quatre cent cinq mille cent huit).

Le code Mnémonique des nouvelles actions sera SCR, avec un code ISIN FR0010411983. Le code ISIN des actions soumises au regroupement demeure FR0000130304 avec le code Mnémonique SCO.

Le capital social de SCOR a été constaté à EUR 932 673 756 ce jour par le Président et Directeur général de SCOR, contre EUR 932 673 759 jusqu'à ce jour du fait de l'ajustement des rompus.

Les actions anciennes resteront cotées pendant une durée minimum de 6 mois. A l'expiration de ce délai, les actions anciennes pourront être radiées de la cote et, le cas échéant, Société Générale - GSSI/GIS/BAO recevra les demandes des intermédiaires financiers d'achat et de vente d'actions anciennes et organisera, dans la mesure du possible, les opérations de gré à gré entre les acheteurs et les vendeurs.

Calendrier de communication 2007

Chiffre d'affaires annuel 2006	14 février 2007
Renouvellements 2007 (hors Japon, Corée, Inde)	28 février 2007
Résultats annuels 2006	04 avril 2007
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2007 et Assemblée Générale	24 mai 2007

Certains énoncés contenus dans ce communiqué ont un caractère prévisionnel. Ces énoncés font part des attentes actuelles concernant des événements futurs, celles-ci reposant sur certaines hypothèses, et impliquent toutes les déclarations qui ne sont pas liées directement à un fait historique ou actuel. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou

Communiqué de Presse

02 janvier 2006

N° 01 – 2007

(p.2/2)

d'expressions indiquant une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toute autre expression de ce genre ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Ces énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une divergence matérielle entre les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions exprimés explicitement ou implicitement dans de tels énoncés et les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions réels de SCOR. De tels facteurs incluent notamment : l'impact de futurs investissements, acquisitions ou cessions, et tous retards, coûts inattendus ou autres problèmes rencontrés dans le cadre de toute transaction de ce type ; la cyclicité du secteur de la réassurance ; des changements au niveau des conditions économiques, en particulier sur nos marchés-clés ; des incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves ; la performance des marchés financiers ; des changements escomptés au niveau des résultats de nos investissements consécutifs à la modification de notre portefeuille d'investissements ou à la modification de notre politique d'investissement ; la fréquence, la gravité et l'évolution d'événements dommageables assurés ; des actes terroristes ou des actes de guerre ; la mortalité et la morbidité ; le renouvellement de polices et le taux de chute ; des changements au niveau des politiques ou des pratiques des agences de notation ; l'abaissement ou la perte d'une ou de plusieurs des notes de solidité financière ou de solvabilité d'une ou de plusieurs de nos filiales ; des changements des niveaux de taux d'intérêt ; des risques politiques dans les pays dans lesquels nous opérons ou dans lesquels nous assurons des risques ; des événements extraordinaires affectant nos clients, tels que les faillites et liquidations ; des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales ; des changements des taux de change ; des changements législatifs et réglementaires, y compris des changements de principes comptables et des prescriptions fiscales ; et un changement au niveau de la concurrence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des précisions sur ces facteurs de risques et d'incertitude sont données dans le rapport annuel de la société. Nous opérons dans un environnement en constante mutation et devons faire face à l'émergence continue de nouveaux risques. Par mesure de sécurité, les lecteurs sont priés de ne pas placer une confiance aveugle dans les énoncés prévisionnels. Nous ne sommes aucunement obligés de réviser ou de mettre à jour publiquement les énoncés prévisionnels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 932 673 756 Euros